

FERMETURE ETABLISSEMENT (PERSONNE PHYSIQUE)

N.B : VOTRE N° SIRET EST EXIGE POUR LA FORMALITE

COÛT

Frais Greffe à l'ordre du GTC de Fort-de-France

Micro-entreprise

- Néant Radiation immatriculation principale
- Néant Fermeture établissement secondaire
- 5,90 € Fermeture établissement complémentaire

Entreprise individuelle

- Néant Radiation immatriculation principale
- 30,55 € Fermeture établissement secondaire
- 46,63 € Fermeture établissement complémentaire

Frais CCI Martinique

Prestation de base gratuite

Service +

- 70 € Uniquement par Carte bancaire ou en Espèces (faire l'appoint)

Le formulaire P4 est téléchargeable sur

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R17345>

Le formulaire P2 est téléchargeable sur

<http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/R17341.xhtml>

PIECE JUSTIFICATIVE

- 1 **extrait K** de moins de 3 mois